

Bac Professionnel Service Aux Personnes et Aux Territoires (S.A.P.A.T.) En apprentissage



PUBLIC CONCERNE :

- De 16 ans à 29 ans révolus (sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap),
- Après un CAP / BEP,
- Issu de la classe de Seconde Générale/ Professionnelle/Technologique

PRE-REQUIS :

- Avoir accompli le cycle 4 ou être titulaire d'un diplôme de niveau 5

MODALITES D'ACCES :

- Remplir dossier de pré-inscription,
- Entretien avec la direction de la MFR et/ou d'un moniteur en présence du jeune et de la famille,
- Etre motivé par une formation associant enseignement général et professionnel et pratique sur le terrain,
- Avoir une sensibilité pour le travail avec les autres,
- Satisfaire aux critères d'inscription,
- Trouver un maître d'apprentissage et signer son contrat dans un délai de 3 mois.



ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

- Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap



PRESENTATION GENERALE :

Le Bac Pro SAPAT prépare aux différents emplois du secteur des services à la population (les services de santé, d'éducation, de sécurité, d'aide aux publics fragiles et les services dits « de confort » (aide aux familles, service d'aide à la vie quotidienne), sphère des loisirs, métiers du service à la personne (soin, handicap, petite enfance, personne âgée...)).

OBJECTIFS :

Permettre à chaque élève de :

- Acquérir une formation générale associée à une solide formation professionnelle.
- Découvrir le métier du secteur des services à la personne (enfants, malades, personnes en difficultés sociales, personnes handicapées, personnes âgées, animation, territoire, accueil...)
- Acquérir une polyvalence dans les compétences techniques et professionnelles dans les secteurs des services aux personnes (entreprises, collectivités, associations).
- Viser l'autonomie du jeune dans sa scolarité et la gestion du quotidien
- S'intégrer dans une équipe de travail et d'adapter son comportement au public
- Participer à des activités pratiques et de les analyser
- Obtenir une attestation de capacités générales et professionnelles intermédiaires en classe de 1^{ère} et un diplôme de niveau 4 : Bac Pro Services aux Personnes et aux Territoires
- Accompagner le jeune dans la construction de son projet professionnel.
- Acquérir une polyvalence de compétences dans les secteurs des services aux personnes, aux entreprises et aux collectivités.
- Atteindre un niveau permettant l'insertion professionnelle

Première :

Appropriation et mise en action des différents publics

Affirmation d'un choix professionnel (projet du jeune)

Autonomie dans les activités professionnelles

Comprendre les informations

Terminale :

Appropriation et mise en action des différentes structures et de son territoire

Consolidation du projet prof

Autonomie dans sa vie citoyenne

Créer et mettre en place des projets (préparation + réalisation + évaluation)

Analyser les informations, conduire une observation dans le but de réaliser un rapport précisant les atouts et contraintes d'une structure

CONTENU DE LA FORMATION :

La formation Bac Pro Services aux Personnes et aux Territoires s'articule autour de 2 groupes de modules :

- Enseignement général (français, mathématiques, histoire-géographie...)
- Enseignement professionnel (Gestes et postures, pratiques professionnelles, éducation sociale et familiale, santé, biologie humaine, conduite de projets, mise en place d'actions en partenariat avec le territoire (association, collectivités territoriales, organismes professionnels...))

Les modules d'enseignement général permettent un approfondissement de connaissances tandis que les modules professionnels visent l'acquisition de compétences spécifiques.

Pour la classe de Première et Terminale, un module comprend plusieurs matières :

a) Modules d'enseignements généraux

MG1 : Français, Communication, Histoire, Géographie, Documentation

MG2 : Anglais

MG3 : Sports

MG4 : Mathématiques, Informatique, Biologie, Ecologie, Physique, Chimie

b) Modules professionnels

MP 1 : Connaissance des publics

MP 2 : L'environnement des structures de stage

MP 3 : Organisation d'une intervention auprès des personnes

MP 4 : Communication en situation professionnelle

MP 5 : Accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne

MP 6 : Action professionnelle

MAP : Prévenir les risques psycho-sociaux

Une formation innovante :

- Visite de structure, d'entreprise
- Intervention de professionnels
- Stage Erasmus +
- Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Possibilité de passer le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) en partenariat avec les Francas.

MODALITES PEDAGOGIQUES :

Les Maisons Familiales Rurales ont une approche globale de l'éducation. Dans des établissements à taille humaine, elles conduisent les jeunes vers l'insertion sociale et professionnelle. Le jeune participe à la vie résidentielle.



A la M.F.R. l'organisation de la formation répond aux attentes de l'adolescent :

- **Un suivi individualisé** : Entouré par une équipe, il est connu et reconnu, écouté et accompagné,
- **Une pédagogie adaptée** : Inscrit dans une formation par alternance, il est valorisé par les activités de stage et les échanges avec les adultes,
- **Une ambiance éducative** : Intégré dans un groupe, il se confronte avec d'autres et apprend la solidarité et la responsabilité,
- **Une formation par étapes** : Engagé dans un parcours de formation, il réfléchit à son orientation et se projette dans l'avenir.

COMPETENCES – CAPACITES PROFESSIONNELLES VISEES :

- Compétences professionnelles visées :
 - Accompagner des personnes
 - Accueillir du public
 - Adapter sa communication
 - Concevoir et mettre en œuvre des activités de service

- Capacités professionnelles visées :
 - Analyser les besoins de la personne
 - Caractériser le cadre réglementaire
 - Etablir une relation avec le client ou usager
 - Organiser et évaluer son travail
 - Travailler en autonomie

DUREE :

Une formation en 2 ans par alternance sur 104 semaines (si démarrage en classe de Première) dont :

- 1350 heures à la MFR en moyenne,
- 2310 heures en milieu professionnel en moyenne (congrés compris).

selon un rythme adapté à une montée en compétences en seconde, première et terminale.

L'objectif est de valoriser l'expérience du jeune et d'affiner son projet en terme d'orientation.

La semaine d'école est continue avec 35 heures par semaine incluant en moyenne :

- Environ 1/3 de matières générales
- Environ 2/3 de matières professionnelles sous forme de cours et de travaux pratiques
- Ainsi que des heures d'accompagnement spécifiques à la MFR.

DATES :

- Classe de Première : 1^{ère} ou 2^{ème} semaine de septembre en fonction du calendrier,
- Classe de Terminale : dernière semaine d'août en fonction du calendrier.

LIEU(X) :

MFR de Bernay : 199 rue de Bouffey 27300 BERNAY
Adresse de l'entreprise

TARIF(S) 2022 - 2023:

Un internat est mis à disposition de tous les jeunes inscrits avec des activités de travail, d'études et d'animation sous réserve des places disponibles.

Classe de Première :

Coûts d'hébergement et restauration en qualité d'interne / semaine : 72 €

Coûts d'hébergement et restauration en qualité de demi-pensionnaire / semaine : 50 €



Classe de Terminale :

Coûts d'hébergement et restauration en qualité d'interne / semaine : 72.00 €

Coûts d'hébergement et restauration en qualité de demi-pensionnaire / semaine : 50.00 €

Les frais de dossier de 30 € versés au moment de la pré-inscription viennent en avance de la pension et ne sont pas restitués en cas de non-inscription définitive.

L'intégralité des frais de scolarité et une partie des frais d'hébergement et restauration sont pris en charge par un Opco (Opérateurs de Compétences), le reste étant à la charge de l'apprenti ou sa famille (se renseigner auprès du service comptabilité).

Se renseigner au secrétariat pour les différentes aides possibles et les conditions d'accès à la « Carte Atouts » dès la rentrée scolaire.

REMUNERATION :

Vous êtes considérés comme salarié. À ce titre, vous percevez un salaire de la part de l'entreprise qui ne vous permet pas de toucher une bourse scolaire classique. En effet, il s'agit bien là d'une différence avec un élève dans une filière générale qui aura un statut étudiant.

Le salaire que vous recevez se plie à un barème national. Il dépend de votre âge et de votre niveau d'étude. Il varie donc de 27 % du SMIC pour un élève en alternance de moins de 18 ans en première année jusqu'à 100 % minimum du SMIC pour un élève de plus de 26 ans en **contrat de professionnalisation** et titulaire du baccalauréat. Ce montant se substitue donc à une bourse en alternance ou une bourse d'apprentissage.

La rémunération des apprenti(e)s en % du SMIC (minimum légal) :

SMIC brut au 01/05/2022 : 10.85 € par heure soit 1 645.58 € pour 151.67 heures (35 heures par semaine)

Age	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		3 ^{ème} année	
	% mois	Montant €	% mois	Montant €	% mois	Montant €
Moins de 18 ans	27 %	444.31 €	39 %	641.78 €	55 %	905.07 €
De 18 à 20 ans	43 %	707.6 €	51 %	839.25 €	67 %	1 102.54 €
De 21 à 25 ans	53 %	872.16 €	61 %	1 003.80 €	78 %	1 283.55 €
+ de 26 ans	100 %	1 645.58 €	100 %	1 645.58 €	100 %	1 645.58 €

OBTENTION DU DIPLOME :

L'établissement est habilité à mener le contrôle continu, en conséquence les diplômes sont obtenus de la façon suivante :

- Attestation de capacités générales et professionnelles intermédiaire sera conduite par le contrôle continu en cours de formation (CCF) durant l'année de première ;

- Sauveteur secouriste au travail (SST) ;
- BAC PRO Services Aux Personnes et Aux Territoires : le diplôme sera validé par le contrôle continu et les épreuves terminales.

PASSERELLES ET DEBOUCHES POSSIBLES :

Accès à l'emploi dans les métiers du domicile et dans des structures à vocation :

- Sanitaire et sociale : résidences pour personnes âgées, handicapées, enfants (ex : AVS...), centre social : en qualité d'Agent des Services Hospitaliers, collectivités territoriales...
- touristique : centre et village de vacances, syndicat d'initiative, chambre d'hôtes et auberge, prestataire d'activités d'animation...
- commerciale

Entrée en année de préparation ou écoles professionnelles :

- aide-soignant, auxiliaire de puériculture,
- institut de formation en soins infirmiers,
- école de moniteurs éducateurs et autres concours du paramédical et social



Poursuite de formation :

- Formations de technicien de l'intervention sociale et familiale, d'animateur en gérontologie, diplôme d'état d'accompagnement éducatif et social...
- BP JEPS
- BTSA Services en Espace Rural, BTS Economie Sociale et Familiale, BTS Animation et gestion touristique et locale, BTS PME/PMI, BTS SP3S...
- IUT carrières sociales ...

Entrée dans la fonction publique :

concours de catégorie B et C selon les textes en vigueur

FORMATEURS – ANIMATEURS ET INTERVENANTS (EXEMPLE) :

<i>Nom</i>	<i>Formation</i>	<i>Matières</i>
CARPENTIER Vincent	1 ^{ère} / Terminales	EPS
CRONENBERGER Cyril	1 ^{ère} / Terminales	MG1 : Biologie humaine, MG4 : Biologie écologie, physique-chimie
CRONENBERGER Kévin	1 ^{ère} / Terminales	Informatique, mathématiques
EL TADJOURI Claire	1 ^{ère} / Terminales	Français, histoire, géographie, ESC
LANNEE Noémie	1 ^{ère}	Travaux pratiques en ergonomie

LEMERCHER Rodolphe	1 ^{ère}	EIE, MG1 : Histoire-Géographie, MP6 : Projet
LEMERCHER Rodolphe	Terminales	MP2 : SESG, MP6 : Projet
LOISEAU Sophie	1 ^{ère}	Documentation, MAP, MP5 PEC
LOISEAU Sophie	Term	MP5 PEC
SAIDOU DEMBA Karine	1 ^{ère}	PPE, MP4 COM, MP5 ergonomie
SAIDOU DEMBA Karine	Terminales	MG1 ESC, MG1 FR, MP1 RUR, MP3 ORGA, MP5 PEC
TORCHET Delphine	Terminales	PPE, MG2
TORCHET Delphine	Terminales	MG2, MP6 anglais

SUIVI DE L'ACTION :

Résultats du diplôme préparé en formation initiale de 2016 à 2021 (1^{ère} session en apprentissage à compter de septembre 2020, résultats 2021)

<i>Années / Diplômes</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>
<i>BAC PRO SAPAT (formation initiale)</i>	100 %	89 %	96 %	98 %	100 %	100 %
<i>BAC PRO SAPAT (formation apprentissage)</i>						100 %

Insertion des jeunes issus de la formation initiale (voir l'enquête publiée sur le site internet : <http://www.mfr-bernay.fr/medias/File/Document%20resultats%20insertion%2076-27%202020.pdf>)

STATUT :

Formation en apprentissage en classe de Première et Terminale ou en classe de terminale (sous réserve de places disponibles).

RESPONSABLE DE L'ACTION / CONTACT :

Ghislain POUCKET, Directeur :
Tél. : 02 32 43 09 77 - Mél : mfr.bernay@mfr.asso.fr

FORMATEUR RESPONSABLE :

Claire EL-TADJOURI
Tél. : 02.85.29.92.49 - Mél : claire.eltadjouri@mfr.asso.fr

LIENS UTILES :

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/j_6/accueil